

03.08.2005 - 15:40 Uhr

Forum Mobil: l'Organisation mondiale de la santé (OMS) corrobore que les valeurs limites de la téléphonie mobile protègent les enfants de manière fiable

Berne (ots) -

Suite à des comptes rendus prêtant à confusion publiés dans la presse, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a souligné que ses recommandations concernant les mesures préventives définies au bénéfice des enfants utilisant des téléphones portables étaient toujours valables. Dans sa prise de position, l'OMS a noté qu'à ce jour, dans tous les rapports rédigés sur les effets sanitaires des champs électromagnétiques tels ceux incriminés dans le cas de la téléphonie mobile, les experts déduisaient qu'il n'y avait aucune conséquence négative sur la santé lorsque ces taux étaient en deçà des valeurs limites fixées par la commission internationale de protection contre le rayonnement non ionisant (ICNIRP).

Dans son rapport, l'OMS fait remarquer que l'aide-mémoire publié en l'an 2000 est toujours valable, notamment au niveau des mesures de précaution recommandées. L'aide-mémoire dit textuellement: "L'état actuel des connaissances scientifiques ne justifie pas que l'on prenne des précautions particulières pour l'utilisation des téléphones mobiles. En cas d'inquiétude, une personne pourra choisir de limiter son exposition - ou celle de ses enfants - aux RF en abrégant la durée des communications ou en utilisant l'option "mains libres" permettant d'éloigner l'appareil de la tête et du corps."

Par ailleurs, l'OMS explique également dans sa mise au point que les valeurs limites conseillées reposaient sur l'ensemble des connaissances scientifiques disponibles, prenaient en compte des facteurs de sécurité importants, tant pour les personnes qui travaillent à proximité des installations émettrices que pour le public en général, y compris les enfants.

Sonja Bietenhard, directrice de Forum Mobil, est contente de cette prise de position claire, car elle élimine un malentendu général: "Nous lisons tout le temps des articles soulignant l'insécurité scientifique et le manque d'informations. Ceci n'est pas tout à fait exact. L'état des connaissances actuelles nous indique que les valeurs limites offrent une protection suffisante. Et cela est tout particulièrement le cas en Suisse qui prescrit des valeurs limites dix fois plus strictes pour les régions à forte densité de population." La Suisse n'a repris les valeurs limites prônées par l'ICNIRP que pour les lieux à séjour momentané. Dans les lieux où les personnes séjournent plus longtemps, elle applique des valeurs limites préventives dix fois plus sévères que celles recommandées par l'ICNIRP. Les autorités exécutives, les opérateurs de téléphonie mobile et la population peuvent donc faire confiance aux valeurs limites d'installation ancrées dans l'ORNI (arrêt du Tribunal Fédéral 1A.158/2004 du 12 août 2004).

Lien

Texte original de la mise au point de l'OMS
http://www.who.int/peh-emf/meetings/ottawa_june05/en/index4.html

L'aide-mémoire No 193 sur les champs électromagnétiques et la santé publique
<http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs193/fr/index.html>

Kontakt:

Peter Hidber
PR Manager Forum Mobil
Kramgasse 16
3011 Bern
Tel. +41/31/312'09'18
Mobile: +41/79/405 26 22
Fax +41/31/312'09'20
E-Mail: info@forummobil.ch
Internet: <http://www.forummobil.ch>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100005000/100494100> abgerufen werden.